Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom: Dresse

Prénoms : Jean-Michel

Institution ou entreprise : Architecte DPLG

Axe(s):

• Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?

Quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités ?

• Numérique : nouveaux usages, nouvelles interrogations

Intitulé de votre contribution : Numérique : nouveaux usages

Résumé de votre contribution :

Évolution du fonctionnement de notre société par la contrainte, pour ceux dont le métier le permet, au télétravail à domicile. Quelles conséquences dans les rapports sociaux, dans les déplacements, dans les locaux de travail et l'habitat. Quelles évolutions pour la filière "bâtiment" et comment muter.

Numérique : nouveaux usages, nouvelles interrogations

Avant de faire de la prospective à court ou moyen termes sur ce sujet, je précise qu'il n'est pas dans mes compétences d'apporter un regard novateur sur les outils informatiques mais sur l'usage de ceux-ci et des conséquences inhérentes.

Les relations sociales dans une part importante des branches professionnelles sont en l'état en discussions sur les modalités de mise en œuvre du télétravail.

Ce dispositif, brutalement devenu le seul moyen de communication, de gestion de certaines tâches administratives et de continuité de services s'est avéré faire fi de ce dialogue social pourtant indispensable.

Une part importante des collaborateurs utilisant au quotidien l'informatique dans l'entreprise s'est trouvé face à plusieurs obligations pour ce télétravail.

La première, technologique :

- Avoir en sa possession un matériel suffisamment performant pour ses besoins.
- Avoir un réseau de liaison avec son entreprise, fiable et performant
- Que l'entreprise soit dotée d'outils informatiques permettant les multi-liaisons, la gestion et le stockage sécurisé des données.

La deuxième, opérationnelle :

- Apprendre à gérer soi-même son organisation entre professionnelle et personnelle.
- Apprendre à communiquer différemment avec ses collègues mais aussi avec son encadrement.
- Apprendre à se former en distanciel et faire reconnaître ses évolutions.

La troisième, structurelle :

- Quel lieu dans son domicile pour pratiquer son activité professionnelle ?
- Quel devenir des locaux des sièges sociaux et centres administratifs ?

Sur ces dispositions certainement non exhaustives certaines sont à gérer dès maintenant et sans attendre.

Pour la technologie :

En France et en Europe nous avons les scientifiques et techniciens pour réaliser ces développements à très court terme. La production des outils également ne doit pas être une difficulté avec une volonté politique forte d'investissements dans ce domaine avec en objectif de répondre aux besoins et non de rechercher le profit avec des productions à bas coût.

De ce fait que les services de l'état, des collectivités locales et administrations publiques diverses soient précurseurs et non en réponse permanente d'impossibilités budgétaires.

Pour l'opérationnel :

Les récentes études sur les attentes des salariés vis-à-vis de leur emploi montrent que leur première préoccupation est le salaire, et tout de suite après, pour une majorité des actifs, la qualité et l'équilibre entre travail et vie personnelle.

Dans les branches, les organisations syndicales, quel que soit leur collège doivent prendre conjointement cette problématique, qui est difficile à mettre en place tout en préservant « les avantages acquis ».

Pour le structurel :

L'enjeu est certainement là le plus important car il peut impacter par effet domino une profonde évolution environnementale et sociale.

Le télétravail réalisé depuis son domicile nécessite de revoir l'aménagement du logement et de prévoir dans tous les logements neufs un espace isolé et sanctuarisé pour cette activité. Cela implique une évolution, peut être par bonification financière de l'état, du financement des logements tant sociaux qu'en accession.

Le parc de logements locatifs existants pourrait évoluer grâce à des aides d'état, ou autres. Par exemple un logement T3 deviendrait T2 + pièce de travail. Le coût de telles mesures serait compensé par les économies faites sur les investissements dans les moyens de déplacement en régression au lieu d'être en progression continuelle.

Premier effet domino : moins de pollution par les véhicules, moins de consommation de pétrole, aller plus vers l'électrique vert... réorganiser les entreprises automobiles et pétrolières sur une nouvelle typologie d'emplois. Par exemple, production de matériels informatique et production d'éléments pour une énergie propre.

Cela nécessite une refonte politique des modèles de revenus par la TVA et diverses taxes basées sur la consommation industrielle.

Mais quel devenir de ces monstres immobiliers du tertiaire ? Ils existent, il faut les reconditionner à cette nouvelle problématique.

Progressivement, les réduire à leurs besoins réels de lieux de partage pour le présentiel et de rencontre des collaborateurs afin de les maintenir dans un contexte d'appartenance à un groupe de production.

Profiter de la restructuration des locaux libérés pour la transformation en logements aux respects des normes environnementales et anti-pollution, ce qui implique une mutation importante de toute la filière « bâtiment » sur ces nouveaux marchés de production.

La ville deviendrait rapidement lieu de vie avec toutes les conséquences sociales en découlant.

Reste à développer les effets domino d'un tel changement d'activité pour plusieurs millions de salariés.

JM DRESSE 16/04/20